



Le Vuarnéran

Journal d'information de la Commune d'Yvorne

N°43 | juin 2026

Urbanisme Travaux

Plusieurs chantiers importants en cours

Page 5

Municipalité 2026-2031

Une nouvelle équipe pour 5 ans

Page 3





Au revoir et merci

La législature qui s'achève offre le choix entre le bilan et les perspectives. Je laisse le soin du premier à la population vuarnérane, qui jugera selon ses appréciations du résultat de ces deux dernières décennies d'activité municipale.

L'avenir est quant à lui bien plus stimulant que le passé. Pour notre commune, il se façonnera sous la conduite d'un collège exécutif presque entièrement renouvelé, plus féminin, riche d'autres sensibilités et d'un regard neuf. Surprenante révolution dans le marasme viticole ambiant : plus aucun vigneron n'y siègera...

Je souhaite à cette équipe, emmenée par sa syndique Mme Claire Glauser, l'élan et la clairvoyance nécessaires pour empoigner avec résolution les dossiers en cours et à venir. Je songe en particulier au projet de transformation du bâtiment du collège, au développement de la parcelle communale de Pré de l'Oie, à l'entretien de notre parc locatif, à la pérennisation de notre réseau d'eau, au périmètre de nos collaborations intercommunales et à la santé de nos finances, dans un nouveau système péréquatif qui ne nous est guère favorable, avec un nouveau modèle comptable dépourvu de toute fantaisie, et sans augmentation prévisible de revenus.

J'éprouve une satisfaction certaine, dans un environnement administratif et technique de plus en plus normé et procédural, à savoir notre personnel communal prêt à répondre aux nouveaux standards de gestion publique : plus connectés, plus contrôlés, plus juridiques et plus coopératifs. Nous tenons à lui exprimer notre chaleureuse reconnaissance pour la qualité de ses compétences et sa fiabilité.



Ce contexte appelle à un engagement lourd, et presque professionnel, de la part des membres de la municipalité. Soyons clair : une journée hebdomadaire ne suffit plus à faire le tour des obligations que requiert l'exercice d'un tel mandat, à condition que l'on entende l'assumer avec un tant soit peu de sérieux : la population a des attentes précises et minutées, le Conseil communal exerce son rôle de supervision avec l'esprit critique qu'on lui sait, le Canton régent mais se désengage tout à la fois, et l'avenir de la commune exige une planification basée aussi bien sur l'ingénierie que sur les dons de voyance. J'espère – sans trop y croire – que les petites communes auront longtemps encore les aptitudes nécessaires à résoudre ces équations complexes.

Malgré ces constats sévères, l'activité municipale reste une merveilleuse occasion d'être utile à son prochain. Je ne peux que la recommander à quiconque serait en quête d'un engagement institutionnel concret, mais qui hésiterait à se jeter à l'eau. Cette expérience est parmi les plus stimulantes qu'il m'ait été donné de vivre, un sentiment renforcé par l'absence de polémiques et de bringues.

Au nom de MM. Eric Minod, Maxime Isoz et de moi-même, je remercie la population d'Yverne de nous avoir offert de passer ces quelques années à son service, je souhaite bonne chance à notre commune et une fructueuse législature 2026-2031 à ses nouvelles autorités municipales.

Edouard Chollet
Syndic d'Yverne

Nouvelles autorités

La Municipalité 2026-31

Deux « anciens » et trois nouveaux: voici l'Exécutif pour les cinq prochaines années à partir du 1^{er} juillet.

Claire Glauser



Vos motivations ?

Proche des citoyens, à l'écoute de leurs besoins, je veux, en tant que Syndique, contribuer à un cadre de vie harmonieux, tout en préservant le caractère authentique de notre village. Mes dossiers essentiels seront: le développement des énergies renouvelables, l'aménagement du territoire, la diminution des risques liés aux dangers naturels tout en maîtrisant les coûts. Ces projets permettront d'inscrire notre village dans le présent et de structurer son avenir au sein du Chablais. Et pour la première fois dans l'histoire de la Commune, le rôle de syndique s'écrira au féminin !

Carte d'identité

- 42 ans, ergothérapeute HES, indépendante
- Mariée, maman de 2 garçons de 13 et 15 ans
- Entrée en 2016 au Conseil communal, Présidente du Conseil en 2022-2023, municipale depuis juillet 2024

Dicastères

Administration générale, urbanisme, aménagement du territoire, police des constructions, durabilité, communication, patrimoine arboré, dangers naturels.

Urbain Girod



Vos motivations ?

Ma motivation repose sur le projet porté par l'entente, qui m'a convaincu par sa vision constructive et rassembleuse pour Yvorne. Je m'engage pour un développement harmonieux du village, conciliant qualité de vie, valorisation de notre patrimoine viticole et agricole, et dynamisme local. Travailler dans la collégialité, avec dialogue et pragmatisme, est essentiel pour faire avancer Yvorne ensemble.

Carte d'identité

- 63 ans, pépiniériste indépendant
- Marié trois enfants
- D'abord conseiller communal à Ollon et Monthey, première législature à Yvorne.

Dicastères

Eau, police, signalisation routière, contrôle du stationnement, police du commerce, défense incendie, Protection civile, stand de tir.

Séverine Tissot



Vos motivations ?

Agir pour une action qui a du sens, au service du bien commun, est essentiel pour moi. Mon parcours professionnel reflète cet attachement. Liée à ce village par mon histoire familiale, je veux contribuer à son dynamisme et soutenir ses sociétés et projets. J'accorde de l'importance à l'esprit collectif, au travail en collégialité et à une communication claire. Je m'investis avec franchise, énergie et créativité, parfois avec impatience,

mais toujours avec le souci de bien faire et de ne pas décevoir la confiance accordée.

Carte d'identité

- 40 ans
- Commissaire professionnelle pour les apprenti-e-s assistant-e-s socio-éducatif-ve-s (enfance, personnes âgées et handicap) et CFC d'employée de commerce, éducatrice ES
- En couple, maman de deux filles de 7 et 10 ans
- Secrétaire du Conseil communal depuis 5 ans

Dicastères

Population, transports publics et scolaires, écoles, social, santé publique, relations associatives, paroissiales et intergénérationnelles, sport, santé publique.

Guy Stalder



Vos motivations ?

Après 4 législatures au Conseil communal, je me réjouis de valoriser les connaissances que j'ai acquises sur ma commune et ses institutions. De nombreux objectifs sont prévus ces prochains mois au niveau de l'entretien et de la gestion du patrimoine, notamment la rédaction de plusieurs règlements communaux. Ma priorité est de garantir un environnement serein et attrayant aux villageois, en favorisant le dialogue et dans le respect de la collégialité.

Carte d'identité

- 51 ans, agriculteur
- Divorcé, vivant en concubinage, papa de Mathéo, 20 ans
- 4 législatures au Conseil communal, membre de la commission de gestion puis des finances avec une année comme Président du conseil en 2020-2021.

Dicastères

Travaux publics, culture, tourisme, parcs et jardins, cours d'eau et fontaines, cimetière, routes et chemins, éclairage public, gestion des déchets et eaux polluées.

Jean-Luc Berdoz



Vos motivations ?

Je suis motivé à continuer mon rôle de municipal afin de mettre mon expérience au profit de la Commune. Avec la nouvelle Municipalité, nous allons devoir faire face à un certain nombre de défis, soit, en ce qui concerne mon dicastère, l'adaptation au futur plan comptable MCH2, l'entretien de certains biens immobiliers, l'arrêt de la production viticole, ainsi que la vente des derniers vins communaux. Je suis prêt et déterminé à mener à bien les tâches qui me seront dévolues.

Carte d'identité

- Âge : 65 ans, agriculteur
- Statut familial : séparé, papa, grand-papa
- Expérience : 2 ans au Conseil communal et depuis 3 ans municipal

Dicastères

Finances, propriétés communales, subventions communales, promotion économique, taxe de séjour, parc locatif, conciergerie, vignes, forêts, terrains agricoles, chemins pédestres.

Nouvelles autorités

Conseil communal 2026-31



Jean-Luc
Ansermoz



Alain
Barbay



Kim
Bernasconi



Zofia
Berset



Yohann
Blanc



Laurence
Bonzon



Roland
Butikofer



Béatrice
Cibien



Silvio
Cibien



Patrice
Clément



Valérie
Colart



Pierre-Antoine
Coquoz



Adrien
Crot



Sébastien
Dubuis



Anne-Laure
Favre



Quentin
Gugelmann



Philippe
Häller



Geneviève
Major



Jean-Daniel
Maret



Kelvin
Maret



Francine
Pellet



Hervé
Perret



Daniela
Perrier



Fabrice
Pilet



Nicolas
Ravy



Goran
Ristic



Sébastien
Roux



Hans Peter
Sacher



Irfan
Salkic



Julien
Séret



Tania
Stevanato



Diego
Tabord



Stéphane
Verdon



Susanna
Wagner



Jean
Zahn

Point de situation

Plusieurs chantiers importants en cours

Passage à faune, Rhône 3, chantier Migros, digues de Pré de l'Oie : la municipale et future syndique Claire Glauser évoque quatre dossiers.

A bout touchant

Nous vous en parlions dans le dernier numéro du Vuarnéran, les digues de Pré-de-l'Oie, visibles en bordure de route à la sortie d'Yvorne direction Roche, nécessitaient quelques dernières retouches ce printemps avant que les machines de chantier ne plient bagage. Mission accomplie ces derniers jours, malgré une météo capricieuse en début d'année qui a retardé les travaux. L'ouvrage de 860 mètres protège désormais efficacement la route cantonale et les habitations d'éventuelles crues ou chutes de pierre. Le budget de 3,3 millions partagé entre la Commune et le Canton a été respecté.

Une Migros en septembre ?

Le projet des « Halles d'Yvorne » – deux bâtiments prévus par la société UPO Invest destinés aux activités commerciales, artisanales, administratives en face de la Badouxthèque – va de l'avant. « Une Migros de 1000 m² devrait y ouvrir en septembre, ainsi qu'un tea-room, ajoute Claire Glauser. Le boulanger du Vieux Fournil, Stéphane Lecerf, y installera un four à bois. » L'affectation du deuxième bâtiment est toujours en cours d'étude.

Détente au bord du Rhône

La mesure anticipée de l'île des Clous (MAIC), intégrée au projet plus global de troisième correction du Rhône, a commencé au début de l'année, entre Yvorne et Vouvry (VS). D'une durée de quatre ans, cette étape comprend l'assainissement d'une ancienne décharge, l'élargissement du Rhône du côté d'Yvorne, la consolidation de la digue valaisanne, la construction d'une nouvelle digue du côté vaudois, ainsi que la revitalisation du



Grand Canal et de l'étang de Versvey. Coût estimé : 113 millions de francs (entre 55% et 60% par la Confédération, 20% pour chacun des deux cantons et entre 2% et 3% pour les communes). « C'est une chance de redonner de la place à la nature, se réjouit Claire Glauser et, pour les Vuarnéran, de bénéficier d'une zone de détente tout-public au grand air. »

« Titanesque »

On peine parfois à le croire, mais l'impressionnante voûte qui surplombe désormais l'A9 à la hauteur d'Yvorne est bien un passage à faune. « Il se situe sur territoire communal, mais c'est un projet géré par la Confédération. C'est assez titanesque ! » s'exclame la municipale. Qui ajoute : « Beaucoup ont pensé que ce passage serait aménagé sous la route alors qu'il passera bien en-dessus. » Ce corridor écologique aérien de 60 mètres de long environ pour une largeur de 45 mètres permettra aux cerfs, chevreuils, lynx et divers sangliers, renards et blaireaux de traverser la vallée dans un environnement paysagé sans devoir braver les voitures. Sa mise en service est prévue pour la fin de l'année.

ACCUEIL PARASCOLAIRE

Accueil de jour

L'UAPE de la Souche ouvrira le 10 août

La structure comptera 36 places.

Les travaux sur la nouvelle UAPE prévue dans le bâtiment de la Souche, sous le bâtiment de la Couronne, ont avancé comme prévu et le municipal Maxime Isoz est heureux de pouvoir annoncer que « sauf imprévu majeur, l'ouverture aura lieu comme programmé le 10 août ». Quelques aménagements extérieurs légers seront peut-être encore à prévoir.

Pour rappel, le Conseil communal a validé les 1,08 million de francs nécessaires en décembre pour transformer ces anciens locaux commerciaux inexploités depuis des années. La mise à l'enquête de l'été 2025 n'avait donné lieu à aucune opposition.

La nouvelle structure, gérée par l'Association régionale d'action sociale du district d'Aigle et Pays-d'Enhaut (ARASAPE), accueillera des enfants de 1 à 6P au moment où les UAPE d'Aigle, où se rendent actuellement des enfants d'Yvorne, sont sous pression. Elle sera ouverte cinq jours par semaine, de 6h45 à 18h30, hors périodes de vacances, et comptera quatre à cinq collaborateurs.

Les travaux de la Souche ont également permis des interventions dans les étages pour mettre les locaux aux normes anti-feu. 14 portes palières ont été changées, ainsi que d'anciennes gaines techniques et l'isolation du plafond dans le garage. « Le drame de Crans-Montana est passé par là... », conclut Maxime Isoz.

Liens intergénérationnels

Le jeu a réuni des enfants et des seniors

Une proposition de deux enseignantes a débouché sur deux après-midis ludiques les 27 avril et 4 mai.

Soigner le lien et la transmission entre les générations est un souci de la plupart des communautés, sans qu'il soit toujours facile de créer les occasions pour amener enfants et seniors à se croiser. Deux institutrices d'Yvorne, Sandrine Monod et Maeva Besson, en ont offert une à Jean-Luc Berdoz, municipal des écoles : « En s'inspirant d'une expérience que l'une d'elle avait mise en place à Aigle, elles ont proposé de réunir des élèves de 2-3-4P et des seniors autour de moments de jeu. »

Par l'entremise de Pro Senectute, et après une soirée de présentation publique du projet aux +65 ans de la Commune en février, l'initiative a débouché sur deux après-midis ludiques les 27 avril et 4 mai à la salle de la Couronne. « Et le succès a été au rendez-vous, se félicite Jean-Luc Berdoz, avec une quinzaine de personnes ayant pris part à chaque après-midi. »

Pendant près d'une heure et demie, seniors et élèves ont partagé et échangé au cours de parties endiablées de Memory, Labyrinthe, Jeu de l'oie, Échelle ou encore Puissance 4 ont réuni de " 7 à 77 ans."



Et Jean-Luc Berdoz de se réjouir : « Au vu de la satisfaction des uns et des autres, enfants et aînés, les institutrices désirent renouveler ces activités l'an prochain, sous cette forme ou sous une autre, à voir. »

VOTATIONS

Vote par correspondance

Comment assurer la sécurité des suffrages ?

À la suite de l'introduction du bulletin unique pour les scrutins majoritaires, plusieurs électeurs se sont interrogés sur le traitement de leur vote par correspondance. Pour lever tout doute, l'administration communale détaille sa procédure, qui garantit à la fois sécurité et confidentialité.



Concrètement, les collaborateurs assermentés ouvrent l'enveloppe de transmission grise et scannent le code-barres figurant sur la carte de vote. Ils vérifient la concordance des informations inscrites sur la carte et l'enveloppe de vote jaune avec celles du registre des électeurs, notamment la date de naissance et les droits de vote (fédéral, cantonal, communal). Le personnel contrôle également que la carte soit bien signée par l'électeur avant d'enregistrer le vote. En cas de non-concordance, le matériel n'est pas pris en compte et est conservé à la disposition du Bureau électoral.

Les cartes et les enveloppes jaunes contenant les bulletins de vote sont ensuite stockées séparément, de manière entièrement sécurisée, jusqu'au

terme de la phase de vote par correspondance. Chaque vendredi précédant le scrutin, un procès-verbal est établi à l'attention du Bureau électoral, garantissant ainsi la traçabilité du processus.

L'ensemble du matériel est remis au Bureau électoral le jour du scrutin. Le personnel communal n'a donc jamais accès aux bulletins de vote eux-mêmes, les enveloppes jaunes n'étant ouvertes que le dimanche par le Bureau électoral et les scrutateurs mobilisés à cet effet.

Pour les votes reçus entre le vendredi après-midi et le dimanche à 11h00 précises, la même procédure est appliquée le jour du scrutin, sous la supervision directe du Bureau électoral.

Toutes ces mesures assurent que chaque vote par correspondance est enregistré et conservé en toute sécurité, en respectant strictement le secret du vote.

Informations sur yvorne.ch/votations

Élections communales 2026 : plusieurs votes invalidés en raison d'erreurs récurrentes des électeurs

À l'occasion des récentes élections communales, plusieurs erreurs imputables aux électeurs ont été recensées.

Une quinzaine de cartes de vote ont été renvoyées non signées ou avec une date de naissance incorrecte. D'autres faisaient défaut, vraisemblablement glissées dans l'enveloppe de vote jaune, restée scellée pour garantir le secret du vote. Sept votes sont également parvenus à la commune hors délai, dont trois postés dans la semaine suivant l'élection. Conformément au cadre légal en vigueur, ces suffrages n'ont pas été pris en compte et n'apparaissent pas dans les résultats officiels.

Dans le cadre de l'élection de la Municipalité, cinq bulletins ont été annulés au premier tour, les électeurs ayant attribué un nombre de voix supérieur au nombre de sièges à pourvoir. Ce chiffre est tombé à deux lors du second tour, en l'occurrence des bulletins volontairement découpés.

Pour ce qui concerne l'élection du Conseil communal, 51 votes ont été invalidés par le Bureau électoral. Ces annulations résultent principalement de l'envoi du cahier de bulletins complet ou de plusieurs listes, en contradiction avec les consignes pourtant indiquées sur le matériel de vote.

Bien que regrettables, ces situations restent comparables à celles observées dans d'autres communes vaudoises.

Protection du vignoble

Les « puffers » sèment la confusion...

Chaque année, plusieurs de ces dispositifs qui sprayent des phéromones pour égarer les papillons pondreurs de vers dans le raisin sont retrouvés éteints. Or, ils ne sont pas nocifs.

De loin, on pourrait penser à une grosse enceinte de musique ou un distributeur de savon. Un comble pour un appareil censé provoquer de la confusion, sexuelle en l'occurrence, chez les papillons cochylis et eudémis. Les 280 « puffers », disséminés sur 160 hectares de vignes à Yverne, ont un but bien précis : sprayer, à intervalles réguliers, des phéromones pour désorienter les deux insectes et les dissuader de pondre leurs larves dans les raisins vuarnéran, où elles sont source de coulures et de pourriture.

Problème : certaines de ces « box » sont retrouvées éteintes chaque année par l'entreprise Stähler, responsable de leur pose et de leur remplacement. « D'abord c'était deux, ensuite quatre... Même si c'est faible sur le nombre total d'installations, potentiellement cela diminue l'efficacité du dispositif, explique Kelvin Maret, président du groupement qui gère les puffers au nom des vigneronns locaux, dont il fait lui-même partie. C'est d'autant plus étonnant que, d'après la société Stähler, ces extinctions n'ont lieu qu'à Yverne... »

Depuis 2023

Si le principe de la confusion sexuelle est utilisé depuis une trentaine d'années à Yverne, le recours à la technique des puffers a débuté en 2023. « Avant cela, on utilisait des minicapsules disséminées le long des fils, ajoute Céline Minod, elle aussi vigneronne et membre du comité. C'est une méthode reconnue comme bio, qui évite les insecticides et disperse moins de produits toxiques. » Et d'ajouter que l'entier du matériel, à usage unique sur une saison, est entièrement recyclé.



Kelvin Maret, Céline Minod et Martin Suardet.

Le dispositif est donc louable et sans risque pour le public, tient à rappeler le groupement, en particulier aux personnes qui éteindraient les machines, probablement par méconnaissance. « Au début, certains pensaient que c'était des caméras, d'autres avaient peur que ce soit toxique... Nous pensions l'avoir clarifié, mais il y a visiblement encore un peu d'incompréhension, d'où notre souhait de faire passer le message : vous ne risquez rien. »

Sans compter qu'éteindre des puffers revient potentiellement à fragiliser la vigne. « Il faut en effet que la diffusion se fasse de manière continue et uniforme sur l'ensemble du vignoble pour un effet maximal », explique Martin Suardet, qui complète le tercet du comité.

Un comité qui, pour appuyer son propos et mieux communiquer, a fait réaliser des panneaux explicatifs que l'on peut désormais observer dans les vignes.

PRATIQUE

Prévention dans les tuyaux

En matière d'eau, Yverne est dans le dur

Les adoucisseurs d'eau peuvent être utiles, s'ils sont bien choisis et entretenus. Le Service de l'eau se tient à disposition pour des conseils. Et gare aux arnaques!

L'eau d'Yverne est considérée comme « assez dure », soit dans la partie plutôt haute du classement en matière de taux de calcaire. Pour rappel aux moins férus de chimie, le calcaire est une association de sels minéraux présent dans l'eau – le calcium et le magnésium – qui se plaît à encrasser nos installations. Au-dessus de 32 degrés français (l'unité de mesure

en la matière), le recours à un adoucisseur d'eau est conseillé. A Yverne, l'or bleu se situe entre 27 pour le réseau Village et 35 dans le secteur Versvey.

Deux types d'adoucisseurs d'eau permettent de lutter contre le tartre. Le premier, l'échangeur de ions, « troque » des ions de calcium et de magnésium contre des ions de sodium. Le second a recours à des champs électriques ou magnétiques (dits adoucisseurs d'eau physiques), mais leur efficacité est contestée. Il existe des systèmes à base d'électrodes, de charbon actif et de

résine qui, s'ils sont mal entretenus, peuvent présenter un risque pour la santé.

C'est tout l'intérêt de poser ses questions au Service de l'eau de la Commune. Ce dernier se tient à disposition pour vous informer sur les appareils homologués et vous orienter vers des installateurs certifiés SVGW (la faïtière suisse de l'eau, du gaz et de la chaleur). En effet, des « charlatans » arpentent les communes dont l'eau est dure afin de vendre des adoucisseurs parfois totalement inefficaces, voire dangereux (ils sont parfois à l'origine de prolifération de germes).

Une question pour le Service de l'eau d'Yverne :

☎ 079 155 61 15 | ✉ eau@yverne.ch

Parasite

Scarabée japonais: Yvorne en «zone rouge»

Le Canton a édicté de nouvelles mesures après la détection de foyers, dont un à Yvorne à l'été 2025. Il appelle à signaler toute présence de l'intrus. Et s'il n'y avait que lui...

Son nom paraît doux à la lecture et invite au voyage, mais qu'il est nuisible, cet intrus-là ! *Popillia japonica*, c'est le petit nom du « scarabée japonais », ce parasite « autostoppeur » qui aime bien voyager en voiture ou camion pour mieux coloniser nos régions et causer de gros dégâts aux plantes, aux cultures et à l'environnement. Repéré notamment à Montreux et à la Côte, il l'a également été sur territoire d'Yvorne à l'été 2025, via les pièges disséminés par les observateurs et spécialistes mandatés par le Canton.

Ce dernier ne répétera jamais assez ses recommandations, une marche à suivre

qui plus est évolutive. Sur la dernière mise à jour des zones de danger, les zones rouges correspondent à un foyer d'infestation (dans un rayon de 1 km autour des points de capture), les zones bleues des zones dites « tampon » (5 km de rayon). Dans le cas d'Yvorne, la zone rouge englobe Versvey, les campings, va jusqu'au Rhône et inclut une bonne partie des maisons d'Yvorne situées sous la route cantonale. La zone tampon va jusqu'à Chessel à l'ouest, Aigle et un bout d'Ollon à l'est, et monte sur Corbeyrier et Leysin.

« Toute personne qui observe ou soupçonne la présence d'un scarabée japonais (adulte, larve ou nymphe) doit obligatoirement le signaler immédiatement à la DGAV selon la procédure cantonale », rappelle le site de la Commune.

Informations et la marche exacte à suivre: [yvorne.ch/scarabeejaponais](https://www.yvorne.ch/scarabeejaponais)



Le scarabée japonais a été repéré sur territoire d'Yvorne à l'été 2025. Toute observation doit être signalée.

Frelons asiatiques : sus aux nids !

La Direction générale de l'Environnement a décrété fin mars l'entrée en vigueur d'un arrêté sur la destruction des nids de frelons asiatiques, insecte qui prolifère dangereusement ces dernières années.

Selon celui-ci, les communes ont l'obligation de signaler la destruction des nids et leur rôle est renforcé « en matière de

coordination, d'information à la population et, le cas échéant, de notification aux propriétaires concernés ».

En conséquence, le municipal Eric Minod et Paulo Da Silva, responsable du Secteur voirie, ont été nommés responsables de la mise en œuvre. Il leur incombe notamment « de transmettre au Greffe municipal les informations nécessaires à l'envoi des mises en demeure aux propriétaires le moment venu ».

EXPOSITION

La Grappe

Jean-Guy Amiguet expose



Le peintre établi à Yvorne depuis plusieurs générations propose une sélection de son œuvre aux inspirations diverses.

"Depuis la mi-mai et jusqu'à l'hiver prochain, l'Administration communale d'Yvorne présente une sélection de peintures et de photographies de Jean-Guy Amiguet. Ce dernier a grandi à Aigle. Diplômé de l'École des Arts et Métiers de Vevey, il a d'abord travaillé à Paris dans la publicité et la mode avant de se consacrer pleinement à la peinture. La famille Amiguet est établie dans la région depuis plusieurs générations, notamment à Yvorne. Son parcours artistique s'inscrit ainsi dans un territoire auquel il demeure

profondément ancré. Son œuvre, forte de plus de cent tableaux, explore divers registres, de la nature morte à l'abstraction, du pop art au figuratif et aux nus, et témoigne d'un travail cohérent et prolifique. Cette exposition met en lumière un patrimoine vivant régional, celui d'un artiste formé et actif dont le regard dialogue avec son paysage. En parallèle, ses expositions « JGA On The Green », organisées ponctuellement dans son verger au milieu des vignes, au gré des saisons, prolongent ce lien entre création et territoire.

Informations sur [jeanguyamiguet.com](https://www.jeanguyamiguet.com)

Sécurité publique

Collaboration avec Roche

Yvorne a signé un contrat de droit administratif avec la Commune de Roche pour la mise à disposition d'un assistant de sécurité publique à 20%.

Sur le front de sa sécurité publique, Yvorne a décidé de la jouer en mode intercommunal. Un contrat de droit administratif a en effet été signé avec la Commune de Roche pour la mise à disposition d'un assistant de sécurité publique à 20%. « Une solution pragmatique et efficace pour garantir la continuité du service public, assumer des tâches régaliennes qui ne l'étaient pas jusqu'à ce jour, tout en optimisant les ressources disponibles », selon la Municipalité.

« Les discussions avaient d'abord commencé avec Roche, Rennaz et Chessel, mais celles-ci n'avaient pas abouti, rappelle le municipal en charge Maxime Isoz. Nous avons relancé la machine et un deuxième round de discussions a eu lieu avec Roche et Rennaz avec, au final, l'accord signé en fin d'année dernière ». Selon celui-ci, Roche a engagé un ASP, et loue ses services aux deux autres communes. Yvorne a inscrit une ligne au budget à cet effet.

Cahier des charges

Dans le cahier des charges de l'ASP figurent diverses tâches, entre autres, le contrôle du stationnement, le contrôle aux sorties des écoles (notamment la gestion des cas d'incivilités, la circulation des parents), et des tournées préventives dans le village. S'y ajoutent également des interventions sur d'éventuels accidents et du soutien sur des manifestations.

Attention, dans le cadre du partenariat avec les communes de Roche et de Rennaz, les amendes d'ordre seront désormais générées via une application interfacée, avec génération d'un bulletin à QR code.



TRAVAUX

Maisons Neuves

Nouvelle gestion de la circulation et du stationnement

La traversée des Maisons Neuves fait peau neuve, du moins sur les volets de la sécurité, de la circulation et du stationnement. Les travaux débutés à la mi-avril sont à bout touchant.

Au rang des objectifs figure « de proscrire le parking sauvage et illégal sur cette rue, selon le municipal Maxime Isoz, d'où les contrôles réguliers qui seront effectués dans le cadre de la collaboration avec Roche. »

Selon le préavis accepté l'an dernier sur ces travaux, dix places de stationnement ont été créées : 6 à l'entrée de la route côté Torrent et 4 devant le local du feu. Une case interdite au stationnement sera également aménagée devant le quai de chargement de l'AVY, pour les chargements et déchargements.

Ces travaux ont été complétés par l'aménagement de dispositifs destinés à contraindre les automobilistes à lever le pied, tout en structurant l'espace, soit par du marquage au sol, soit par la pose de potelets et de bacs à fleurs, afin de rétrécir la voie.

D'autres travaux de signalisation sont prévus à l'aval de la place du Torrent (mise en sens unique descendant de la ruelle devant le local du feu) afin que le périmètre Maisons-Neuves « devienne une vraie zone sécurisée », se réjouit Maxime Isoz.



Quatre arrêts de bus aux normes

Les travaux de ce printemps comprennent également la mise aux normes LHand (pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite) des quatre arrêts de bus disséminés sur le tronçon, avec création d'un abribus. En effet, il est obligatoire que les quais mesurent au moins 2 m de largeur et qu'ils soient surélevés de la chaussée de 22 cm. Ils doivent également respecter un alignement précis afin que les bus puissent s'arrêter à fleur de quai.

Pour ce chantier de deux mois, le Conseil communal avait accepté en 2025 un crédit de 199'000 francs.

Personnel communal

De nouvelles compétences

Comme annoncé dans la dernière édition du Vuarnéran, deux nouveaux collaborateurs ont rejoint la commune au début du printemps

M. Pascal Nellen a été engagé en qualité de chef du Service de l'eau – fontainier communal. Fort d'une solide expérience dans ce domaine, il a exercé une fonction similaire durant 13 ans dans une autre commune vaudoise. Il est titulaire du brevet fédéral de fontainier ainsi que de celui d'exploitant de station d'épuration. Par ailleurs, il a également travaillé comme opérateur en chimie CFC. Sensible aux questions environnementales,

M. Nellen consacre son temps libre à la randonnée et au fitness. Il est père de deux enfants.

M. Marc Buttin a quant à lui rejoint le Secteur voirie. Titulaire d'un CFC d'agent d'exploitation, il a auparavant suivi une formation en travaux paysagers en France. Grâce à son parcours, il se distingue par sa polyvalence et dispose de solides compétences dans l'entretien des espaces verts. Père d'un enfant, M. Buttin pratique la randonnée et l'escalade durant son temps libre.

Eaux superficielles/eaux polluées

Des toits non conformes aux Maisons Neuves

Un audit a été lancé: trop de bâtiments renvoient les eaux de pluie vers les égouts, ce qui, d'une part, ne respecte pas les règles et, d'autre part, coûte à la Commune.

Depuis des travaux effectués entre 2004 et 2008, Yvorne pensait pouvoir dormir sur ses deux oreilles en matière de capacité des toits à la rue des Maisons-Neuves à rejeter les eaux de pluie. Le doute s'est toutefois instillé quant à leur conformité après des contrôles inopinés ce début d'année.

Le problème ? Les écoulements des toits doivent être branchés sur le système de récupération des eaux superficielles (évacuation par les grilles de route). « Or, suite à ces contrôles, nous nous sommes rendu compte qu'elles portaient un peu trop souvent dans les égouts, explique le municipal Eric Minod, ce qui nous a inquiété et motivé à lancer un audit. »

L'inquiétude est autant juridique que comptable. En effet, rejeter des eaux superficielles dans les polluées est contraire à la loi. De plus, avec le raccordement l'an dernier d'Yvorne à la STEP intercommunale d'Aigle et la facturation au volume, un trop-plein d'eau partant aux eaux usées pourrait se traduire par une facture communale bien plus lourde...

Tests à confirmer

Quelques tests à la fluorescéine plus tard (une substance qui colore l'eau), l'inquiétude s'est confirmée : un nombre élevé d'erreurs de branchements a été constaté. « Raison pour laquelle nous avons repris contact avec l'ingénieur qui avait conduit les travaux de mise en séparatif à l'époque pour refaire un état

des lieux. » Le verdict est sans appel, selon l'élu : « Un tiers seulement des toits est conforme, un tiers non, et un tiers partiellement, nous continuons d'investiguer. »

A qui la responsabilité ? Pour l'heure, rien n'est clair, selon Eric Minod, et la priorité va à un état des lieux définitif, dont la charge a été confiée à un bureau tiers par souci de neutralité. « Ils vont faire leurs propres tests, avec fluorescéine et caméra, afin d'être sûrs que les toits a priori non conformes le sont vraiment. » Affaire à suivre.



Impressum

Editeur : Commune d'Yvorne
Rédaction : Karim Di Matteo

Impression : media f imprimerie SA
Tirage : 750 exemplaires

Vignobles extrêmes

Une centaine de « héros » de passage à Yvorne

Le premier congrès international des vignobles « héroïques » organisé en Suisse a fait halte au Château Maison Blanche le 7 mai.

Les téléphones étaient de sortie par dizaines au Château Maison Blanche le 7 mai dernier pour immortaliser le panorama viticole sur fond de Dents du Midi, visiter la cave du château et ses vignes alentours. Des touristes ? Tout le contraire. Venu du monde entier, ils avaient en commun de représenter une caste particulière au sein de la corporation vitivinicole : tous travaillent des parcelles en pente ou en altitude, dites « héroïques ».

Le joyeux groupe de 120 personnes, venues de 12 pays, participent au premier congrès « CERVIM » organisé en Suisse depuis sa création. CERVIM, pour « Centre de recherches et d'étude, de protection, de représentation et de valorisation de la viticulture de montagne ». Autrement dit, les vignes en pente de plus de 30% ou cultivées à plus de 500 mètres. La 8e édition leur a permis de se retrouver et d'échanger durant quatre jours entre présentations et visites sur le terrain, des terrasses de Lavaux à celles de Leytron (VS), en passant par Yvorne et Montreux, centre névralgique de l'événement.

« Vous êtes tous des héros ! », s'est exclamé Olivier Viret dans la cour arrière du château du XVIe en guise de bienvenue. En tant que chef du Centre de compétence cultures spéciales à la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires de l'État de Vaud, il croit au potentiel des vins « héroïques » en ces temps de difficultés pour le secteur et n'a de cesse d'en vanter les mérites (lire ci-dessous).

Échanges fructueux

Au fil des différents postes, les organisateurs ont présenté le projet de Yvorne Grandeur Nature, lancé en 2019 pour faire du vignoble vuarnéran la première appellation suisse entièrement engagée dans un modèle de développement durable. Potentiel de biodiversité, cartographie des eaux de ruissellement, simulation sous serre des effets du réchauffement climatique : les exposés se sont succédé, de même que les questions.

Après plus de deux heures de balade, l'après-midi s'est conclu comme il se doit, en travaux pratiques : une dégustation « Chasselas » (ou masterclass, c'est comme on veut) à un kilomètre de là, à l'Abbaye de Salaz.



« Revendiquons notre excellence ! »

Le défi du CERVIM est autant marketing qu'économique. « En tourisme, des montagnes sont décrétées « remarquables », pourquoi pas le vin de montagne et nos vignes héroïques, qui représentent 40% de notre vignoble ? », lance Olivier Viret. Ce dernier appelle à un autre « storytelling » : « Ce sont sur des pentes telles que celles-ci qu'est née la viticulture, pas sur les plaines australiennes. Cette histoire, il s'agirait, enfin, de mieux la raconter en Suisse, d'accepter que l'exceptionnel a un prix

et revendiquer son excellence. » Il ne nie pas pour autant la réalité des chiffres : travailler un hectare de vignes en Lavaux ou dans le Chablais coûte environ 60'000 francs, contre 32'000 sur la Côte. « Oui, les vins héroïques sont plus chers, mais il faut reconnaître ces efforts et capitaliser dessus, sinon ces vignes vont disparaître. En Valteline, elles ont reculé de 10% en 20 ans et le Prosecco du Val d'Aoste se fait bouffer le marché par ceux de Vénétie, deux fois moins cher. »

A la Couronne, le thème du smartphone décliné en mode burlesque

L'atelier de printemps des Compagnons du Coteau a ravi son public avec la pièce « Une colo de ouf » autour du « natel ».

Fin mars 2026, l'Atelier des Compagnons du Coteau d'Yvorne a présenté sa nouvelle création, Une Colo de Ouf, à la Salle de la Couronne à Yvorne, devant un public nombreux et enthousiaste. Le spectacle a ensuite été joué à deux reprises pour les écoles d'Aigle.

Sur scène, 17 jeunes comédiens âgés de 10 à 16 ans ont incarné avec humour des personnages inspirés des stéréotypes de la société actuelle. Écrite et mise en scène par Marylène Lüthi et Evane Franceschini, la pièce aborde avec légèreté des thèmes proches des préoccupations des adolescents, notamment la place omniprésente du téléphone portable dans leur quotidien.

L'histoire suit dix enfants partis en colonie de vacances. Dès leur arrivée, les moniteurs annoncent une règle stricte : la semaine se déroulera sans natel. Une décision qui provoque rapidement frustrations, révoltes et une succession de bêtises orchestrées par les jeunes pour tenter de récupérer leurs appareils.

Du côté des adultes, l'ambiance n'est pas plus simple. Entre la monitrice sportive et autoritaire, la babacool, la psychologue adepte de pédagogie positive, la «madame je-sais-tout», la jeune apprentie peu sûre d'elle, sans oublier la cuisinière ronchon et l'accro à son téléphone, chacun défend sa propre vision de l'encadrement. Ces divergences compliquent davantage la gestion du groupe.

Après plusieurs mauvais tours — dont du sirop versé dans le produit de douche d'une monitrice par exemple — les enfants finissent par ligoter les moniteurs afin de récupérer leurs téléphones. Une conclusion décalée et comique qui a amusé le public.

« Nous sommes très fières de l'affluence et des retours du public suite à notre pièce. Cela nous réjouit de voir que les enfants montrent encore de l'intérêt pour l'art du théâtre. Marylène Lüthi et moi prenons beaucoup de plaisir à écrire les pièces pour l'atelier. Cela nous permet de personnaliser la pièce, de la faire sur mesure et de laisser libre cours à notre créativité... », confie Evane Franceschini, présidente des Compagnons du Coteau d'Yvorne.

L'atelier donne d'ores et déjà rendez-vous au public l'année prochaine pour un nouveau spectacle.



Les Marchés ont besoin de votre aide !

La saison des marchés est très bien partie, et la manifestation désormais incontournable est devenue un véritable rendez-vous populaire autant pour les amateurs de bons produits locaux, que ceux qui apprécient simplement un bon moment de convivialité autour d'un verre, d'un repas ou d'un concert.

Le comité a toutefois toujours besoin d'un coup de main pour le montage et pour le démontage du marché. Ne craignez pas de passer un mauvais moment, bien au contraire ! Il n'y a rien de très compliqué ni de trop pénible, et dès qu'on est assez pour tout faire sans stress, c'est même plutôt un super moment à partager. Vous pouvez-vous inscrire pour participer soit au montage, soit au démontage, soit pour un coup de main pendant le marché, directement sur le site internet du marché marche-yvorne.com ou via le QR-Code ci-dessous

Un grand merci d'avance pour votre soutien !



AGENDA

Agenda

Juin

- 6.06 **Marché**
- 12-13.06 **Tir des Abbayes**
- 21.06 **Fugue Chablaisienne**

Juillet

- 1^{er}-5.07 **Giron du Centre**

Août

- 8.08 **Tournoi de Pétanque**
- 29.08 **Soirée festive sur la place du Torrent**
avec le Run-Club et la Jeunesse

Septembre

- 5.09 **Marché**, conjointement avec la journée Yvorne Grandeur Nature
- 12.09 **Fest'Yvorne**, avec Mérite Vuarnéran et Balcons fleuris
- 13.09 **Vuarnéran**, course populaire à travers les vignes

Octobre

- 3.10 **Marché**
- 24.10 **Fête de la Courge** de Versvey

Décembre

- dès le 1.12 **Fenêtres de l'Avent**
- 23.12 **Noël** de Versvey